

VOTRE MAGAZINE D'INFORMATION COMMUNALE



14

Hégenheim

et vous

JUIN 2021





+ Sommaire

- 4. Dossier**
- 6. Budget & Travaux**
- 8. Entreprises**
- 10. Intergénérationnel**
- 12. Associations**
- 14. Etat civil - Agenda**
- 15. En route pour le maillot jaune**
- 16. Brèves**

Mairie

1, rue de Hagenthal • BP 30 68220 Hégenheim

Contacts

Tél. +33 3 89 69 18 54 • Fax : +33 3 89 69 21 10
mairie@hegenheim.fr • www.ville-hegenheim.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : de 14h à 18h
Mardi et mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h
Jeudi : de 8h à 12h
Vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 16h

"Hégenheim et vous" numéro 14 • Juin 2021

Directeur de publication : Thomas ZELLER
Chef de projet Ville : Brigitte GARZIA-CAPDEVILLE
Conseil - Conception - Corédaction : Auctavia Communication
Impression, Kauffmann - Tagsdorf 1900 exemplaires
Imprimé sur du papier certifié PEFC.
Crédit photos : Maire de Hégenheim, Pixabay, Unsplash

EDITO du Maire

Chères Hégenheimaises, Chers Hégenheimois,

Après plus d'un an de vie sous « cloche », l'espoir renaît avec la fin des restrictions sanitaires pour cet été. L'avancée massive des vaccinations redonne une visibilité sur les événements et les loisirs, mais il nous appartient de continuer à rester vigilants au quotidien. Je tiens à remercier tous les habitants de Hégenheim d'avoir respecté les mesures sanitaires durant cette période compliquée.

À Hégenheim, nous avons la chance d'avoir un tissu associatif particulièrement dynamique qui va petit à petit reprendre ses activités ! L'Association Sports et Loisirs de Hégenheim en est une preuve avec l'organisation d'importantes manifestations, telle que notre renommée « Käsnapferfascht ».

La période COVID ne nous a pas empêchés d'avancer sur les dossiers de la commune, notamment avec le projet du Parc des Carrières qui marque une forte entente avec nos voisins suisses dans le cadre du projet IBA Basel. Merci à tous les acteurs qui ont œuvré à ce projet de dynamisation du territoire.

Cette pandémie nous a rappelé aussi la belle capacité d'entraide des Hégenheimois.

À Hégenheim, nous le savons, la solidarité est une valeur forte que l'on retrouve aussi chaque année à l'occasion de la Journée Citoyenne. Une journée mise en sommeil à cause de la crise sanitaire, mais que nous prévoyons d'organiser d'une autre façon, de manière plus ciblée.



Merci à tous les habitants, aux associations, et aux entreprises d'apporter leur soutien envers les uns et les autres et de valoriser le cadre de vie de notre belle commune.

Je tiens également à remercier les parents et leurs enfants qui ont su égayer l'âme de notre village avec la mise en place des Arbres de l'Espoir.

Nous ne pouvons que nous réjouir d'un retour à la normale après avoir payé un lourd tribut.

Aussi, je formule le vœu que nous restions toutes et tous en bonne santé en maintenant nos précautions et en respectant encore les gestes barrière.

Je vous souhaite de passer un très bel été et de profiter de cette période pour partager de bons moments avec vos proches.

Votre Maire,
Thomas ZELLER



Le Parc des Carrières

L'aménagement du Parc des Carrières

Ce nouveau parc représente 11 hectares et cherche à rapprocher les habitants de la zone trinationale. Lancé et conduit par l'IBA Basel durant les 10 dernières années, il fait partie des 20 projets approuvés par l'IBA.

Piétons et cyclistes pourront emprunter les chemins afin de fluidifier les échanges et faciliter le contact transfrontalier. Tels sont les objectifs de ce parc naissant. Dès cet été, les habitants de la région bâloise auront la possibilité de le découvrir avec son aire de jeux pour enfants !

Le Parc des Carrières, entre Saint-Louis, Bâle, Allschwil et Hégenheim, commence à se concrétiser.

Ce projet d'envergure mené dans le cadre de l'Exposition internationale d'architecture (IBA Basel) a nécessité dix ans de travail. L'idée de créer un parc paysager voit le jour à la faveur d'un appel à projets d'IBA Basel lancé en 2011, partant d'un constat que cet espace manque de liaisons, y compris intracommunales au sein d'un même pays.

Le saviez-vous :

situé entre Hégenheim, Bâle, Saint-Louis et Allschwil, cet endroit était un no man's land. Un paysage entre industrie et agriculture intensive.



Un parc situé entre 3 frontières

D'après Jean-Marc Deichtmann, Président de Saint-Louis Agglomération, ce parc paysager est au centre d'un domaine en constante évolution.

Du côté alsacien, il est situé à proximité du futur quartier d'affaires de Hégenheim et la rocade Hésingue-Hégenheim. À côté de la Suisse, il est proche des industries de la Bachgraben et du passage d'Allschwil reliant le nord de Bâle à la frontière française.

Monica Linder-Guarnaccia, directrice de l'IBA Basel 2020, déclare qu'avec la réalisation du Parc des Carrières, l'IBA Basel montre que les projets d'espaces ouverts peuvent agir de manière structurante sur l'aménagement du territoire transfrontalier et apporter une contribution essentielle à l'amélioration de la qualité de vie dans l'espace métropolitain trinational.





Un parc écologique

Le Parc des Carrières a aussi une dimension écologique. Réutiliser les ressources locales telles que le gravier de la société Kibag est d'une importance majeure. Plusieurs écosystèmes variés composeront ce parc : « prairies sèches, bosquets, prairies humides, qui seront agrémentés d'arbres et d'arbustes d'espèces locales ».

Plus de 700 arbres et arbustes arborent déjà les chemins. Beaucoup d'autres espèces seront mises en place par la suite.

Cet espace doit être plus qu'un simple lieu de rencontres. Il doit apporter une valeur ajoutée au niveau social et écologique.

L'idée est de construire un espace agréable à vivre qui favorise les déplacements pour les animaux dans toute la région.

Les résultats d'une collaboration forte

Depuis sept ans, IBA Basel et le bureau bâlois de Courvoisier Stadtentwicklung conduisent le projet, ainsi que la recherche de financements.

Le Parc des Carrières a réuni 23 partenaires publics et privés afin de mener à bien ce projet. Parmi eux, on retrouve la fondation du Bürgerspital de Bâle (propriétaire du terrain côté Suisse) ou encore Kibag, le graviériste.

Perspectives d'avenir

Une fois l'extraction de gravier terminée, trois autres emplacements seront aménagés pour la biodiversité et les habitants de la zone frontalière.

Cet automne, ce seront trois hectares de terrain près du quartier de La Vignette à Hégenheim, et d'ici 2028, 11 hectares de terres qui seront converties. C'est la première étape dans le domaine stratégique.

L'Association Parc des Carrières veillera à ce que ce parc paysager soit connu et expliqué aux habitants des 3 frontières. Dans ce cadre, un site internet, des supports et panneaux d'informations seront disposés sur le parc.



L'association Parc des Carrières

Notre maire, Thomas ZELLER, président de l'Association pour la promotion du Parc des Carrières se satisfait du début des travaux qui est le fruit d'un travail acharné « dix ans d'efforts et une belle collaboration avec nos voisins suisses ».

L'association pour la promotion du parc est le résultat d'une collaboration public / privé réunissant des partenaires français et suisses. Elle a non seulement pour objectif de promouvoir le projet,

mais aussi de mener une coordination conjointe avec les projets situés autour du parc paysager.

Les membres sont : Saint Louis Agglomération, Ville de Saint Louis, Ville de Hégenheim, Canton de Bâle-ville, Canton de Bâle-Campagne, Commune d'Allschwill (membres actifs), Bürgerspital Basel, Basel, KIBAG AG, Eurodistrict Trinitonal de Bâle/IBA Basel 2020 et EUroairport Bâle-Mulhouse-Fribourg (membres partenaires).



En raison de la crise sanitaire, nous n'avons pu organiser de réunion publique en 2020 pour évoquer le budget de la commune. Grâce au magazine "Hégenheim et Vous", nous pouvons vous rendre compte de notre action.

Pour comprendre les grandes lignes budgétaires d'une collectivité, il faut mesurer sa capacité à rembourser ses dépenses communales, sans obérer son avenir par un endettement excessif.

• Les dépenses de fonctionnement

Depuis 2018, les dépenses de fonctionnement restent stables à 2,6 millions d'euros. Il s'agit toutefois de rappeler que nous sommes passés, entre 2014 et 2020, de 2,9 millions d'euros de coût de fonctionnement à 2,6 millions d'euros. Cela a été possible par différentes mesures engagées dès le début du précédent mandat.

La renégociation des prêts a été l'une des premières actions menées. Elle a permis une baisse des intérêts d'emprunts de 241 000 à 159 000 €.

Nous sommes intervenus aussi sur les frais de crèche que nous avons diminués de 100 000 €, passant de 265 000 à 165 000 € tout en augmentant les places disponibles, grâce à la définition de nouvelles solutions de garde. Délibérément, nous avons mêlé plusieurs modes de garde pour réduire le coût global, mais sans

perdre en qualité de service. Nous avons réduit le nombre de places à Hésingue (25 à 15), nous avons installé une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) au centre technique communal et nous avons favorisé l'installation de deux micro-crèches privées. Bilan, 22 places ont été créées.

Certaines actions symboliques comme la réduction des frais de bouche ou l'arrêt des réceptions du Nouvel An ont permis de réduire les coûts de fonctionnement par des sommes non négligeables dans le contexte actuel.

Pour faire des économies de charges de personnel, nous avons aussi décidé de ne pas remplacer automatiquement certains départs. Cela a été possible grâce au concours de notre personnel qui a accepté des attributions plus polyvalentes.



De meilleures recettes de fonctionnement



Parallèlement à la baisse des dépenses de fonctionnement, nous avons amélioré nos recettes, grâce aux impôts et taxes, augmentés en 2014 et 2015. Il est à noter que durant la précédente mandature, les dotations de l'État ont été réduites de 590 000 € à 310 000 €.



• Une dette plus maîtrisée

Le montant de la dette est passé de 7 085 000 € à 4 548 000 € entre 2014 et 2020. Une dette désormais de 1300 € par habitant qui nous rapproche des standards des communes de même taille.

Cette baisse importante a pu se faire grâce à nos excédents de fonctionnement que nous avons pu opérer dans la mandature précédente, témoignant d'une saine gestion de nos finances communales.

Une dette qui diminue redonne surtout de la confiance aux établissements bancaires qui pourront désormais nous accompagner dans la définition de projets d'avenir.



• Des travaux réalisés

Durant la mandature précédente, nous avons réussi à engager d'importants travaux de voirie, pour un montant global de 584 000 €, en dépit des contraintes financières.

| | |
|--------------------|-----------|
| Rue de Buschwiller | 29 000 € |
| Rue des Ardennes | 69 000 € |
| Rue Hallen | 286 000 € |
| Rue Longue | 26 000 € |
| Rue de Hésingue | 174 000 € |

D'autres investissements ont été réalisés comme pour le cimetière ou l'éclairage public (passage au LED), dans l'objectif de réaliser d'importantes économies d'énergie.

Chaque année, nous avons investi près de 250 000 € pour améliorer le quotidien des Hégenheimois. C'est peu par rapport à d'autres communes, mais nous le faisons en fonction de nos moyens et de nos priorités, avec l'obligation d'entretenir certains bâtiments vieillissants de la commune.

• Les premiers projets de cette mandature

Sans avoir à recourir à de nouveaux emprunts, et grâce aux efforts réalisés lors de la précédente mandature, la commune est en mesure désormais d'investir pour ses projets.

D'ores et déjà, 450 000 € sont bloqués pour la poursuite de la réfection des voiries : rue d'Allschwil, rue Philippe, Chemin de la Croix ou la rue des Landes.

650 000 € sont budgétés en partie pour les années à venir dans les postes suivants :

- Un important investissement est prévu pour optimiser les ressources en eau et son utilisation dans l'arrosage des fleurs, du tennis et des terrains de foot.

Un forage a déjà été réalisé pour puiser l'eau de la nappe et préserver l'eau de surface (rivière...).

- Il est prévu de rénover le chauffage de la mairie et des appartements communaux.
- Des investissements sont identifiés pour l'école avec l'acquisition d'écrans numériques et l'entretien du bâtiment.
- L'ancienne mairie sera rénovée.
- Il est prévu aussi d'assurer l'entretien et la réfection de toitures : Salle des Fêtes, Tennis, Club-house.
- Les bâtiments communaux seront connectés à la fibre et nous envisageons de mettre en place des caméras de vidéo protection dans certains espaces publics.





La Bufala, plus qu'une histoire de pizza à Hégenheim

C'est l'histoire de deux jeunes associés : Marika Pignatale (25 ans) et Francesco Nicotra (29 ans). Ils sont arrivés en France de leur belle Italie, voilà 8 ans, des Pouilles et de la Sicile.

Travaillant au départ dans une pâtisserie en Suisse, ils projettent d'ouvrir une pâtisserie en France. Mais un soir, ne trouvant pas le goût de leur Italie natale dans la pizza, ils décident d'ouvrir une pizzeria. Le local est rapidement trouvé par hasard sur internet et l'aventure commence.

En visitant l'Odysée dont le fond de commerce était à vendre, on s'est tout de suite sentis chez nous



Le coup de foudre est né. Il ne restait qu'à imaginer un restaurant où on se sentirait en Italie non par la décoration, mais par l'assiette.

Après 7 mois de travaux et d'investissement, un logo dessiné par Marika et une décoration contemporaine, « La Bufala » ouvre. Le 27 juillet 2017, ce sont 147 personnes qui répondent à l'appel de la pizza !

L'équipe ne s'attendait pas à un tel succès. La clientèle a été très compréhensive et a accueilli ces deux jeunes et sympathiques associés très chaleureusement.

L'équipe compte aujourd'hui 6 personnes en cuisine, venues spécialement d'Italie et 4 personnes en salle.

On est comme une famille et on se serre les coudes dans les moments difficiles

Vous pouvez retrouver Marika et Francesco au 110 rue de Bourgfelden
www.labufalapizzeria.com
labufala.info@gmail.com



Tous les deux jours un camion vient d'Italie apporter des produits en direct. Les produits laitiers et la farine arrivent de Naples ; légumes et l'huile d'olive de la terre volcanique de Sicile. Mais le marché local n'est pas pour autant oublié et en cuisine on travaille aussi des produits de proximité.

Fort de ce succès, le futur de la Bufala se dessine avec la transformation de la terrasse en véranda. L'objectif, accueillir plus de convives.

En attendant ces nouveautés, Marika tient à remercier chaleureusement tous les clients qui les ont encouragés.

Ils ont joué le jeu des commandes à domicile pendant les périodes de restriction d'ouverture.

> Des produits fétiches

- Mozzarella Fior di Latte qui apporte la vraie saveur de la pizza italienne
- Ricotta dans le bord de la pizza
- Crème de Truffe ou Pistache de Sicile dans les pizzas
- Arancini de Sicile

> Des spécialités étonnantes

- Pour Halloween une pizza à la pâte au charbon noir garnie de potiron
- Pour Noël une pizza à la pâte au champagne garnie de foie gras
- Et pour l'été une pizza 2.0 à la pâte aux 5 céréales garnie d'ingrédients crus

> La Bufala en quelques chiffres

- Par mois c'est :
- 280 Kg de Mozzarella
 - 200 Kg de Bufala
 - 1 Tonne de Farine
 - 5 Stères de bois pour le feu



Le Rosenberg Immobilier, 20 ans d'une belle réussite familiale

L'aventure débuta un peu par hasard ! François Zeller, enfant bien connu du village, alors employé dans l'industrie pharmaceutique, souhaitait relever de nouveaux défis. La vente de terrains appartenant à la famille est un déclic.

Elle lui permet de se réorienter professionnellement dans ce secteur d'activité encore inconnu, mais complexe et stimulant ! Il a alors trouvé sa voie.

François prend en charge principalement le développement commercial et le suivi des chantiers, et confie à sa fille Nathalie et son gendre Franck, la comptabilité, la fiscalité, les finances, les contrats...

La qualité des travaux et le sérieux de l'entreprise développent une belle image de marque, favorisée aussi par le bouche-à-oreille. De nombreux mandats leur sont confiés tels que la vente de biens immobiliers, des locations, la vente de terrains...

La réputation de l'entreprise s'accroît, et c'est ainsi que naît en 2001 l'agence Le Rosenberg Immobilier. Petit clin d'œil : les premiers locaux de la société sont aménagés dans le « salon » de la grand-mère, lequel avait été transformé à la hâte en bureaux, dûment repeints...

Nathalie, désormais majoritaire dans la société, allait se consacrer corps et âme à cette seule activité, pour que les ficelles du métier n'aient plus de secret.

Elle suit de nombreux cours de perfectionnement. Elle y met toute son énergie, son abnégation, sa sagacité, sans jamais compter ses heures, tout en alliant vie professionnelle et privée...

Un exemple et une détermination qui méritent le respect !

Depuis février 2018, Nathalie s'est associée à parts égales à Muriel Goetschy diplômée d'un Master en droit notarial. Sa longue expérience professionnelle au sein d'un cabinet de notaire a su enrichir l'Agence de ses connaissances.

Face aux grands groupes de l'immobilier, Le Rosenberg a su au cours de ces 20 dernières années se positionner sur un marché local couvrant un secteur allant de Hégenheim à Folsensbourg.



Voilà les clés du succès du Rosenberg depuis 20 ans. Une belle longévité pour une structure familiale à taille humaine.

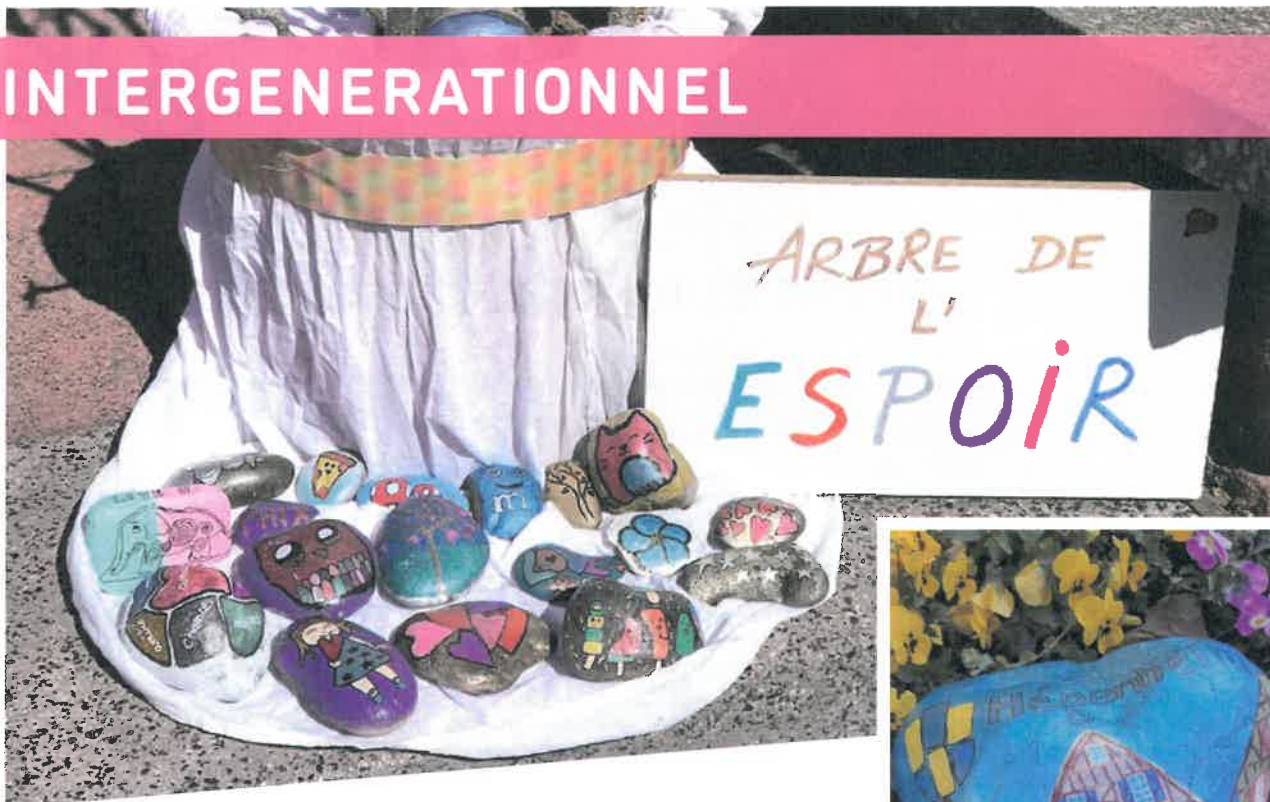
Souhaitons à Nathalie, Muriel et leur équipe un très JOYEUX ANNIVERSAIRE, tout en y associant le fondateur François, et félicitons-les pour le chemin parcouru !

Un travail passionné,
des prestations de qualité,
la proximité,
un accueil chaleureux...

Retrouvez Le Rosenberg Immobilier au 03 83 69 20 01
www.rosenbergimmobilier.fr
contact@rosenbergimmobilier.fr



> INTERGENERATIONNEL



Les Arbres de l'espoir

À l'initiative de parents d'élèves ont fleuri un peu partout dans notre village des Arbres de l'Espoir. Que ce soit par les dessins d'espoir de nos enfants accrochés aux branches et par les galets peints au pied des troncs, la créativité

des uns et des autres a égayé nos vies et notre village durant trois mois. Les Hégenheimois ont pu participer à cet échange de sentiments positifs. Grâce à cette belle initiative, nous avons pu garder espoir en ces temps prenants.



Partez en vacances l'esprit tranquille

Avec l'Opération "Tranquillité Vacances" (OTV) partez tranquilles durant vos vacances.



Le dispositif Opération Tranquillité Vacances aide les vacanciers à dissiper les craintes d'effraction et donc à partir plus sereins. Ce service de sécurisation est mis en œuvre par la police et la gendarmerie au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une durée plus ou moins longue. La surveillance du domicile des vacanciers se fait à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre dans le cadre de leurs missions. En pratique, policiers et gendarmes effectuent des rondes aléatoires de jour ou de nuit autour des habitations signalées.

Les gendarmes de Saint-Louis-Hagenthal gèrent les demandes liées à cette opération avec des interventions concentrées lors des congés scolaires. Comment s'inscrire au dispositif ?

Gagnez du temps et téléchargez le formulaire sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033>, remplissez et déposez ou renvoyez le formulaire à la gendarmerie au plus tard 48 heures avant votre départ et partez tranquilles.

Canicule, fortes chaleurs : adoptez les bons réflexes

Avec l'été, arrive une période au cours de laquelle les températures peuvent entraîner un risque sanitaire pour la population. Les risques pour votre santé peuvent survenir dès les premiers jours de chaleur. Des gestes simples permettent d'éviter les accidents.

En savoir +

faites le 0800 06 66 66, appel gratuit depuis un fixe de 9h à 19h. N'hésitez pas à joindre la Mairie, au 03 89 69 18, pour signaler des personnes vulnérables.



Une journée très citoyenne

Depuis 2016, la ville de Hégenheim organise sa Journée Citoyenne. Cette journée a pour but de mobiliser, dans un même élan, l'ensemble de la population autour de projets qui améliorent leur cadre de vie.

La responsabilité du bien vivre n'appartient pas aux seuls élus, elle est l'affaire de tous les habitants de la commune. Et cela a bien été compris par les Hégenheimois. Cet événement permet aux bénévoles d'embellir notre espace de vie public. Plus de 80 personnes se mobilisent chaque année : des habitants de la commune, des amis, de la famille, des entreprises locales, des associations et des employés de la commune. Ensemble, ils mettent au service du village, leur temps, leur savoir-faire et leur bonne humeur.

> Comment se déroule une journée citoyenne ?

En principe, l'événement a lieu un samedi du mois d'avril deux à six semaines après une réunion publique lors de laquelle sont exposés les différents chantiers prévus à cette occasion. Les personnes bénévoles peuvent

s'inscrire soit directement à l'issue de la réunion publique, soit en mairie, soit en répondant au coupon inséré dans le bulletin municipal de décembre.

La journée débute souvent vers 8h00 pour les plus matinaux. Un premier groupe s'active dans la cuisine du Complexe Culturel et Sportif pour préparer la pause-café et les sandwiches. Les collations sont ensuite distribuées sur les chantiers répartis comme un chapelet de perles à travers le village, du cimetière au parcours vita.

> Et, il y a pléthore d'activités !

Pour certaines, l'impulsion est donnée par les élus et pour d'autres par les administrés. On y recense l'organisation de la journée (création des groupes, communication, repas) les entretiens des espaces verts (débroussaillage, désherbage), la création de nouveaux équipements, peinture, nettoyage dans l'école, l'aide en cuisine...



Et nous n'oublierons évidemment pas de citer les très gros chantiers tels que la réalisation du chalet sur le parking du parcours vita, le chemin du Rittyrain, la réhabilitation d'un pont en bois du parcours vita.

Vers 17h00 sonne la fin de la journée de travail pour faire place à une soirée très conviviale autour d'un repas plus que mérité.

Pour la deuxième année consécutive, en raison de la crise sanitaire, l'événement a dû être annulé. Mais à Hégenheim, tout au long de l'année, ils sont nombreux à veiller sur l'embellissement et la propreté de la commune.

Merci d'une part à l'équipe active de l'association Les Anges Verts qui débarrasse les routes et la forêt des dépôts sauvages, merci à celles et ceux qui décorent leurs jardins, la mairie et l'église, ceux qui embellissent nos espaces verts publics, et l'équipe qui prend soin du cimetière depuis de si longues années.

Nous souhaitons leur exprimer notre infinie gratitude pour leur travail utile et créatif. Soyez tous remerciés pour votre participation, d'une façon ou d'une autre à la vie du village.



Une nouvelle forme de Journée Citoyenne adaptée à la crise sanitaire est à l'étude pour la rentrée, probablement sous forme de petits groupes étalés sur plusieurs week ends.

Nous vous informerons dès que possible sur notre site internet de sa forme et de sa possible réalisation.



L'ASL L'Association Sports et Loisirs de Hégenheim

La crise sanitaire a été une période difficile pour tous, sans oublier nos chères associations. Le tissu associatif est dense à Hégenheim, et les nombreuses manifestations que nos sociétés locales nous proposent d'année en année nous ont bien manquées !

Petit historique sur l'Association Sports et Loisirs de Hégenheim, la « mère » de nos sociétés.

L'Association Sports et Loisirs de Hégenheim a vu le jour en 1980. Elle est le fruit d'une réflexion sur le tissu associatif engagée par François Zeller, Adjoint au Maire. Cette réflexion aboutit à la création d'un regroupement des sociétés locales.

L'Association Sports et Loisirs de Hégenheim a pour but d'entretenir un contact régulier entre nos associations et la commune. L'objectif est d'encourager et de coordonner la vie associative, socio-éducative, culturelle et sportive de Hégenheim. L'ASL comprend au moins un représentant de chaque association adhérente et deux membres du Conseil Municipal.

La création de cette nouvelle association permet aux plus petites sociétés de participer à des manifestations plus importantes, tel que la « Kaesnapperfascht ».

L'ASL permet de coordonner les manifestations, à la faveur d'un calendrier commun, évitant tout télescopage d'événements.

Du matériel est mis à la disposition des associations qui organisent les manifestations et les événements de notre commune (matériel audio pour le Complexe Culturel et Sportif, garnitures de fête, chapiteaux, camion frigorifique...)

Quatre Présidents se sont succédés à la tête de l'association :

- François Zeller, fondateur, de 1980 à 1986
- Pierre Moritz de 1987 à 1995
- Paul Ricci, de 1986 à 2000
- Joseph Munch, de 2001 à 2021

L'année 2021 marque l'élection du nouveau Président de l'ASL, le Conseiller Municipal Christian Hinder. Il succède à Joseph Munch dont nous avons fait le portrait dans le précédent magazine pour honorer son action au service de la commune.



> Christian Hinder

est originaire de Hégenheim. Il est très impliqué dans la vie de l'ASL.
1992 : entrée à l'ASL en tant que Président des conscrits.
1998 : assesseur, puis Vice-Président de l'ASL.
Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur et de succès dans cette nouvelle aventure, et nous nous réjouissons du retour des joyeuses fêtes du village.



Les sociétés membres de l'ASL pour date sont :

- Amical Anciens Marins
- Amical des sapeurs pompiers
- Amical du personnel
- APE ENSEMBLE
- APOE
- Association de chasse du Stocket
- Association des Aviculteurs

- ATRAC
- BASKET CLUB
- CCS
- Cercle d'histoire
- CHORALE 1864
- FABRIKculture
- FC HEGENHEIM
- HQDV
- Jeunesse et Avenir
- KARATE

- LERTZBACHER MUCKA
- MIX EVENT
- MUSIQUE UNION
- RUNING
- Tennis club du Lertzbach
- TWIRLING CLUB

Toutes nos associations sont les bienvenues !



Les Papillons

Hégenheim s'engage contre les maltraitances faites aux enfants.
La première boîte aux lettres Les Papillons du 68 vient d'être installée au périscolaire.

On estime que chaque année 700 000 enfants sont victimes de harcèlement scolaire, soit trois enfants par classe ! 165 000 enfants sont victimes de viol ou agressions sexuelles par an.

Deux enfants meurent toutes les semaines en France sous les coups de leurs parents ! Cela touche tous les milieux et toutes les classes sociales.

En partant de ce constat terrifiant, Séverine Weider-Niglis, conseillère municipale, s'est engagée début 2020 dans l'association Les Papillons (www.associationlespapillons.org) créée en 2019 par Laurent Boyet.

Devenue rapidement référente de l'association pour le Département 68, elle a présenté le dispositif des Boîtes aux Lettres Papillons à la Commission Enfance et Jeunesse de notre commune fin d'année 2020. Ces boîtes visent à permettre aux enfants de libérer leur parole par écrit lorsqu'il est trop difficile de parler des violences dont ils sont victimes.

Il s'agit d'endiguer le fléau de la violence faite aux enfants et d'intervenir rapidement par des actions de proximité.

Brigitte Garzia-Capdeville, Adjointe au Maire, très favorable au projet, a rapidement donné son accord pour une mise en place à Hégenheim, de même que Madame Virginie Runser, dirigeante de l'association Jeunesse et Avenir qui s'est montrée volontaire pour accueillir une boîte au sein du périscolaire.

Il est utile de préciser que l'installation d'une boîte aux lettres à l'école n'est pour le moment pas envisageable en raison des contraintes administratives.

Le 23 mars dernier, la première Boîte aux Lettres Les Papillons du Haut-Rhin a été installée au périscolaire de Hégenheim. Séverine Weider-Niglis et la responsable adjointe de l'antenne « Les Papillons du Haut-Rhin », ont présenté le dispositif aux enfants, avec un petit film et en utilisant des mots appropriés pour leur expliquer simplement ce que sont une victime, le harcèlement, le racket ou encore les violences sexuelles. Les enfants ont été très attentifs et les questions n'ont pas manqué. L'essentiel est qu'ils aient compris l'importance d'exprimer sa souffrance pour pouvoir être aidé.

La boîte est relevée deux fois par semaine. L'objectif est d'apporter une réponse à chaque appel à l'aide. Les cas les plus graves feront l'objet d'un signalement à la Cellule départementale de recueil et de traitement des informations préoccupantes (CRIP), un dispositif national lié à la protection de l'enfance.

À Hégenheim, à peine une semaine après l'installation de la Boîte, déjà six messages ont été recueillis, dont un qui a fait l'objet d'une information préoccupante à la CRIP.

POUR QUE LEURS MAUX N'AIENT PAS LE DERNIER MOT



... Preuve s'il doit y en avoir,
que ça n'arrive pas qu'ailleurs
... Alors soyons tous vigilants
et protégeons nos enfants !



> Plus de renseignements sur l'association: +

www.associationlespapillons.org
Facebook: « Association Les Papillons du Haut-Rhin 68 »
e-mail: swn.lespapillons@hotmail.com

Pour devenir bénévole de l'association inscrivez-vous sur le site national (adresse ci-dessus). (15 euros annuels et un extrait de casier judiciaire vous seront demandés) puis prenez contact avec votre antenne locale par email: swn.lespapillons@hotmail.com

Si vous êtes témoin ou victime de violences infantiles, appeler le 119 ou signalez-le avec ce QR code:



> ETAT CIVIL

> Mariages 2020

(suite après parution BM N°14)



Célébrés à HEGENHEIM

- VUKLIS Mitorad et ILISINOVIC Gordana 21/01/2021
- AZEMI Ardian et ZITIU Arta 03/04/2021
- CAKALLIK David et KILIC Songül 03/04/2021
- SCHRAMM Fabrice et HABA Jacqueline 10/04/2021
- LIVERS Rafael et MENDIOLA Nonette 19/06/2021

Célébré hors de la Commune

A LUTTER (68)

- HAEGY Jonathan et DOPPLER Fanny 13/02/2021



> Décès 2020

(suite) après parution BM N°13



- GUTZWILLER Lucien 86 ans 21/12/2020
- WINTERBERG-BURGER Germaine 84 ans 21/12/2020
- MANGOLD-BOSSERT Madeleine 77 ans 22/12/2020

Décès 2021

(suite) après parution BM N°14

- GOEPFERT Pierre 79 ans 15/01/2021
- BUETSCHA Joseph 73 ans 30/01/2021
- FREUND-WALDNER Marie-Thérèse 94 ans 14/03/2021
- HEBDING-JAECK Jeanne 86 ans 27/03/2021
- MAEDER-MISLIN Ruth 90 ans 02/04/2021
- ZEYER René 84 ans 03/05/2021
- GREDER Bernard 87 ans 21/05/2021

> Naissances 2020

(suite) après parution BM N°13



- ASLAN Aylan 16/12/2020
- KUENTZ Léon 31/12/2020

Naissances 2021

(suite) après parution BM N°14

- LEMOINE Armelle 14/01/2021
- BIANCHI Valentin 21/01/2021
- SCHMITT Juliette 24/02/2021
- STOKIC DOS SANTOS Lana 15/03/2021
- ALIC Aydin 29/03/2021
- INAL Elin 02/04/2021
- JOAO Agathe 17/04/2021
- SOLEILLE de ROHAN-CHABOT Côme 25/04/2021
- SCHMITT Aglaïa 21/05/2021
- FREMONT Lyanna 01/06/2021

> AGENDA



Nous sommes heureux de vous annoncer une reprise des évènements associatifs, sous réserve d'une situation sanitaire favorable.

Le site internet et le panneau lumineux seront mis à jour régulièrement pour vous informer de la tenue des manifestations.



- 10 juillet : Fête tricolore au Stade
- 25 juillet : Exposition des jeunes sujets de Basse-Cour (Société des Aviculteurs)
- 18-19 septembre : Käsnapferfascht (ASL)
- 23 septembre : Don du sang
- 9-10 octobre : Exposition des Artistes (au CCS*)
- 30 octobre, 6-13 novembre : Soirée Gala Twirling Club (au CCS)
- 27 novembre : Journée prévention (Amicale Sapeurs Pompiers Hégenheim)
- 27-28 novembre : Exposition locale (Société des Aviculteurs)
- 4-5 décembre : Marché de Noël (au CCS)

*CCS = Complexe Culturel et Sportif



Jaune, c'est la couleur de notre blason communal, mais aussi la couleur du maillot dont rêve Quentin Bezza

Tout petit Quentin jouait au foot, un peu comme tout le monde. Puis il s'est essayé à différents sports, dont le tennis. Mais à 14 ans, en regardant le Tour de France avec son papa c'est le déclic : Il veut devenir coureur cycliste et parcourir la France et le monde sur deux roues. Et il s'en donne les moyens avec une orientation professionnelle dans le monde du sport :

Après un cursus sport-études au lycée, il enchaîne avec une licence de management du sport (cursus STAPS). Il complète avec un diplôme de management des opérations internationales et stratégie marketing de l'EM Strasbourg. Il fait son stage de fin d'année dans son club actuel de Charvie Chavagneux.

Sa formation scolaire dans le sport est agrémentée par de nombreuses activités, entraînements et courses dans les vélos-clubs. Il a débuté son parcours au vélo-club de Saint-Louis, puis Mulhouse pour les années juniors.



Très vite, il doit aller plus loin. Pour monter en niveau, c'est le VCU Schwenheim près de Strasbourg qui l'accueille en Nationale 2. En 2019 avec le club, Quentin ira chercher plusieurs titres régionaux. Ainsi que celui de double champion Grand Est, un de ses meilleurs résultats. En 2020 il est recruté par l'Amicale Cycliste Bisontine qui évolue en Nationale 1. Il devient champion de Bourgogne Franche-Comté et Vice-Champion de France Espoirs en contre la montre.

Mais 2020, est une année tronquée et de transition. Elle lui permet néanmoins d'intégrer l'une des meilleures équipes amateurs de France : celle de Charvie Chavagneux (Isère), actuellement 6^{ème} en Coupe de France par équipe. Actuellement, Quentin participe à des compétitions tous les week-ends.

Le 17 juin sera le temps fort avec le Championnat de France, passerelle qui permet aux premiers de passer chez les pros. Le plateau professionnel est international et se compose de 3 divisions, totalisant une quinzaine d'équipes en France. Autant dire que les places sont très disputées !



À l'heure où nous écrivons cet article, nous ne connaissons pas les résultats, mais nous espérons que nos encouragements les plus vifs permettront à Quentin de trouver la force pour s'imposer et accéder à son rêve de coureur pro en 2022.

À 23 ans, Quentin Bezza se donne deux ans pour intégrer une équipe professionnelle, mais il a aussi assuré ses arrières et compte travailler dans l'événementiel sportif.

La ville de Hégenheim souhaite que tes rêves se réalisent, et espère bien te voir très bientôt en tant que coureur pro en 2022 !



Déroulement typique d'une semaine d'entraînement pour Quentin :

Le lundi sert à récupérer des efforts du weekend. Les mardi et jeudi sont consacrés à des entraînements spécifiques avec intensité. Le mercredi c'est la sortie longue de 4 à 5h.

Après le repos du vendredi, un entraînement léger le samedi vient préparer la course du dimanche. Le tout est accompagné par des séances de musculation, et représente 15 à 25 heures d'entraînement par semaine pour un total de 20'000 km par an (2020).



Apple store



Google play

L'application mobile de Hégenheim

Vous êtes déjà plus de 1000 Hégenheimois à avoir téléchargé l'application "Infos Communes", vous permettant de bénéficier des informations de Hégenheim. Totalement gratuite, elle vous permet d'être renseignés sur les dernières actualités de la mairie, les manifestations et les événements organisés par le tissu associatif hégenheimois. Surtout, vous êtes immédiatement alertés en cas de problème rencontré dans la commune : accident de la circulation, alerte météo, perturbation travaux, coupure d'eau, tentative de cambriolage à proximité... grâce à des notifications.

Avec l'application mobile "Infos Communes" (de Hégenheim), découvrez une nouvelle manière de rester informés. Pour bénéficier de l'application mobile, rien de plus simple.

- 1^{ère} étape : télécharger l'application Infos Commune depuis votre smartphone ou tablette.
- 2^e étape : une fois téléchargée, renseigner la ville qui vous intéresse, en l'occurrence Hégenheim.
- 3^e étape : découvrez simplement une nouvelle façon de communiquer ensemble.

L'application mobile "Infos Communes", l'essayer, c'est l'adopter !

Les gens du voyage



De temps en temps, des caravanes arrivent en groupe et les gens du voyage s'installent pour quelques jours sur nos parkings, champs... Vous êtes nombreux à vous interroger sur les droits et devoirs des communes dans tels cas.

Que dit la réglementation ?

Le dispositif juridique actuel procède pour l'essentiel des dispositions de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage. Cette loi impose, entre autres, aux communes de plus de 5000 habitants d'avoir des aires d'accueil pour les gens du voyage. Comme ce n'est pas le cas de Hégenheim, les installations sur terrain publics sont donc illicites.

Lors de telles situations, une discussion est engagée par la mairie avec les nouveaux arrivants afin de les orienter sur des aires prévues pour leur accueil.

Il se peut qu'en attendant le déménagement, des installations provisoires d'eau potable et de containers soient décidées afin de limiter les nuisances environnementales (pollution des sacs d'ordures et branchement sur les bornes à incendie par exemple...).

Par ailleurs, l'installation des gens du voyage sur terrain privé ne peut se faire sans l'accord du propriétaire qui peut le cas échéant faire fonctionner les dispositifs de dépôt de plainte. Ils restent dans notre région car trop de personnes leur donnent du travail. Il ne faut pas accepter leurs propositions quand ils viennent sonner à la porte.

Le civisme, une affaire de tous, on en parle ?



Petite devinette :
quel est le point commun de ces situations ?

- 10h, sur un chemin communal, un chien non tenu en laisse et son maître un peu plus loin. Un jogger qui n'apprécie pas d'avoir un chien qui lui « court dans les jambes » et joue avec lui, même si « il est très gentil et il ne fera pas de mal »...
- 12h30, une tondeuse dans un jardin, une perceuse dans un appartement. Un couple qui souhaiterait prendre son déjeuner tranquillement sur son balcon au milieu d'une longue journée de télétravail...
- 15h, une rue passante, une voiture stationnée sur le trottoir. Une maman poussant son landau doit faire un écart sur la chaussée pour continuer sa route sur le trottoir...

• 23h, un beau soir d'été, quelques amis autour d'une table dans le jardin, un barbecue et des discussions animées. Des voisins importunés par le bruit, qui travaillent tôt le lendemain et qui aimeraient pouvoir dormir...

Vous l'avez deviné, le point commun est bien le civisme... Chacun d'entre nous a droit au respect mais chacun d'entre nous se doit de respecter les autres. Nous avons tous été acteurs, témoins ou victimes de ces situations. Le civisme, c'est une affaire de tous et de conscience de chacun...

Alors la prochaine fois, demandons-nous : Est-ce que je dérange ? Est-ce que j'aimerais être dérangé... et nous ferons de notre village un lieu où il fait toujours bon vivre.

Rappel arrêté 2018/122 du 30/10/2018

Les travaux de jardinage et de bricolage engendrant des nuisances sonores sont autorisés :

Les jours ouvrés de 8h à 12h15 et de 13h30 à 20h

Le samedi de 8h à 12h15 et de 13h30 à 18h

En dehors de ces créneaux (et notamment les dimanches et jours fériés), TOUTE nuisance sonore est INTERDITE. L'arrêté est disponible sur notre site internet.

Pour signaler un contrevenant : Les Brigades Vertes 03 89 74 84 04

